

Commune d'Elliant



Marché public de prestations intellectuelles

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Date limite de remise des offres : 17 juin 2015

Article I. OBJET DU MARCHÉ

Les prestations du présent marché ont pour objet la mission de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Elliant.

Article II. CONDITIONS DU MARCHÉ

1 - Etendue de la consultation

La présente consultation est un marché de travaux à procédure adaptée, conclu conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

2 - Décomposition du marché

Le marché se compose d'un lot unique.

3 - Durée du Marché

La durée de marché est fixée dans l'acte d'engagement.

4 – Délai d'exécution

Fixé dans le CCTP.

5 - Variante

Sans objet.

6 - Modification de détail au dossier de consultation

Sans objet.

7 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **cent vingt jours (120)** à compter de la date limite de remise des offres.

8 - Propriété intellectuelle des projets

Sans objet.

9 - Dispositions relatives aux travaux intéressant la défense

Sans objet.

10 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement choisi par le Maître d'Ouvrage est le virement administratif. Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Article III. PRESENTATION DES OFFRES

1 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation remis aux candidats est composé des pièces suivantes :

- ✓ le Règlement de la Consultation (RC)
- ✓ l'Acte d'engagement
- ✓ le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

2 - Candidature et offre

Les candidats auront à produire dans la même enveloppe un dossier rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

Candidature :

- ✓ la lettre de candidature (DC4)
- ✓ la déclaration du candidat (DC5)
- ✓ la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC6)
- ✓ Pièces fiscales et sociales : DC7 (ou Imprimé 3666 **et** certificats délivrés par les organismes et administrations compétents)
- ✓ ou Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dans l'attente de pouvoir fournir les pièces fiscales et sociales (**cependant, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve de la production par ce dernier avant des certificats délivrés par les organismes et administrations compétents**)
- ✓ Attestations d'assurance civile en cours de validité

Offre :

- ✓ L'acte d'engagement
- ✓ le Cahier des Clauses Techniques Particulières, **signé et tamponné**
- ✓ le bordereau des prix, **signé et tamponné**, accompagné d'un devis détaillé
- ✓ un mémoire technique comprenant :
les moyens humains et techniques
les références sur une opération similaire
le mode opératoire

3 - Modalités d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être retiré :

- Sous format papier, par courrier envoyé à :

Monsieur le Maire d'Elliant
4, rue Brizeux – BP 3
29370 ELLIANT

Par mail, à l'adresse suivante : direction@elliant.fr

Article IV. JUGEMENT DES OFFRES

Valeur technique : 65%, dont :

35%	Rapport méthodologique
20%	Compétences et savoir-faire
10%	Références sur des études similaires

Coût de la prestation : 35%

Article V. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront porter la mention suivante « Révision du Plan Local d'Urbanisme - ne pas ouvrir » seront transmises sous pli en recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé et à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire d'Elliant
4, rue Brizeux – BP 3
29370 ELLIANT**

L'enveloppe devra comporter l'adresse de la société de façon lisible.

Date limite de réception des offres : 17 juin 2015

Article VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Gaëlle LE CAM – Directrice Générale des Services – 02 98 10 91 11